

Formation VSME, Réaliser un reporting simplifié pour les TPME volontaires

Présentation

La CSRD prévoit une démarche volontaire de reporting simplifié pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) ne relevant pas du champ obligatoire. Ce module s'adresse aux TPME souhaitant structurer une première approche RSE/reporting à l'aide du format VSME (Voluntary SME Standard).

Cette formation permet de comprendre les attendus du VSME, de construire un premier reporting simplifié et de poser les bases d'une stratégie RSE adaptée à la taille et aux enjeux de l'entreprise.

Durée : 7,00 heures (1 jours)

Tarif INTRA : Nous consulter

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le contexte de la norme VSME (RSE, CSRD,...) et son objectif
- Maîtriser le reporting VSME (périmètre, grand principe et contenus)
- Appréhender les conditions de réussite
- Identifier les acteurs, leurs rôles respectifs et leurs périmètres d'intervention

Prérequis

Avoir des notions sur le développement durable, la RSE, le bilan carbone et la BDESE (Base de Données Économiques Sociales et Environnementales)

Public

Tous salariés de TPME non soumis à la CSRD, intéressés par la mise en œuvre de cette norme dans leur entreprise

Programme de la formation



Introduction au VSME et au reporting volontaire

- Contexte réglementaire européen : CSRD, VSME, ESRS LSME
- Objectifs du reporting volontaire
- Enjeux spécifiques des TPME

QCM et échanges collectifs

Module 1 : Préparer le reporting simplifié

- Identifier les motivations de la démarche
- Définir les moyens et responsabilités internes
- État des lieux des données disponibles

Atelier pratique : appliquer le modèle d'autodiagnostic puis produire la fiche de cadrage

Module 2 : Choisir les thématiques pertinentes

- Revue des catégories proposées par le VSME
- Sélection des thématiques ESG à couvrir
- Lien avec la stratégie, les parties prenantes, les risques

Atelier pratique : collectivement, dresser la liste des thématiques à retenir sur la base d'un cas concret et présenter la grille de priorisation

Module 3 : Collecter les données clés

- Identifier les données et les sources internes existantes
- Bonnes pratiques de collecte simplifiée
- Indicateurs recommandés (quantitatifs et qualitatifs)

Atelier pratique : exercice de collecte et mise en commun pour enrichissement croisé

Module 4 : Structurer le rapport VSME

- Utiliser le modèle VSME proposé par l'EFRAG
- Articuler message, indicateurs et actions
- Adapter la forme et le ton à son entreprise (contextualiser)

Atelier pratique : rédaction du rapport selon le modèle EFRAG

Module 5 : Valoriser et faire évoluer le reporting

- Diffusion du rapport (expliquer les modalités)
- Retours d'expérience et améliorations continues

- Poser les bases d'une stratégie RSE intégrée

Bilan collectif et évaluation des acquis par un quizz

Cas pratiques

Co-construction tout au long de la journée de formation : élaboration collective d'un mini-rapport VSME

- Simulations de collecte et de restitution
- Retours d'expérience de TPME engagées

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes. Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports des connaissances communes.
- Mises en situation sur le thème de la formation et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Équilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.
- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux mis à disposition, les apprenants sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulement de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ.

Tout au long de la formation :

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

À la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Évaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.